



Direction des ressources humaines
Sous-Direction des compétences
Bureau du recrutement

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONDITION DE DIPLÔME DES FOSSOYEUR·EUSE·S

Un recrutement sans condition de diplôme pour accéder au métier des fossoyeur-euse-s est organisé à partir du 20 avril 2026.

CONTEXTE

La Ville de Paris vous offre des possibilités d'effectuer une carrière particulièrement intéressante en termes de responsabilités et de formation. Selon vos compétences, votre formation, vos aspirations, votre expérience, vous pourrez tout au long de votre parcours professionnel

- o Vous former
- o Évoluer hiérarchiquement ou effectuer des mobilités géographiques tout en restant dans la capitale
- o Travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun
- o Concilier votre vie professionnelle et votre vie privée

Tous les talents et les diversités de parcours sont bienvenus.

DESCRIPTION DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICES

Au sein de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) affecté dans l'un des 20 cimetières Parisiens dont 14 cimetières intra muros (dont les cimetières du Père Lachaise, de Montmartre et de Montparnasse, 6 cimetières extra muros, situés en dehors des limites de Paris mais gérés par la Ville de Paris, ils sont amenés à réaliser selon l'affectation, l'ensemble des tâches ci-dessous.

MISSIONS QUOTIDIENNES

- Entretien et nettoyage des monuments ;
- Exhumation ;
- Démolition ou démontage de monuments funéraires abandonnés ;
- Creusement de fosses, réalisation de terrassements, petite maçonnerie ;
- Conduite d'engins (formations assurées par la Ville de Paris) ;
- Veiller au respect des lieux.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail en extérieur, dans des espaces verts au contact de la nature.
- Travail en équipe, dans de bonnes conditions (lieux de vie avec cuisines, douches et vestiaires).
- Travail nécessitant une bonne condition physique.
- Respect strict de la déontologie (respect des défunts et des familles, tenue et comportement irréprochables, neutralité, laïcité, probité)

CONDITIONS POUR POSTULER

Ce recrutement est ouvert aux candidat·e·s remplissant, au plus tard à la date de l'épreuve, les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- être de nationalité française ou ressortissant·e d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- jouir de ses droits civiques ;
- ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- remplir les conditions d'âge légales pour travailler. Les recrutements dans les emplois d'éboueur(e)s, classés en catégorie active au titre du régime des retraites, sont soumis à une limite d'âge fixée à 45 ans au 1er janvier de l'année de mise en stage (sous réserve des dérogations réglementaires)

MODALITÉS DES EPREUVES

Le recrutement comprend les épreuves suivantes :

I - Épreuve d'admissibilité :

-Sélection de dossier

II – Épreuve d'admission :

-Épreuves pratiques de mise en situation professionnelle (durée d'environ 1 heure 30 minutes)

- Suivi de Questions à Réponses Courtes (durée 15 min)

-Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir le poste au cours duquel les candidats disposeront des 3 premières minutes pour exposer leur parcours professionnel et leurs motivations pour le poste (durée totale 15 minutes)

Les résultats des épreuves seront affichés à une date précisée ultérieurement sur les panneaux extérieurs de la Direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris ainsi que sur le site www.paris.fr/recrutement.

Les lauréat·e·s recruté·e·s seront nommé·e·s stagiaires puis titularisé·e·s au bout d'un an, sous réserve que leur manière de servir ait donné satisfaction.

Pour être nommé·e·s, ils·elles devront fournir les justificatifs attestant qu'ils·elles remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

DU 16 MARS AU 3 AVRIL 2026

Par internet sur le site : [Rejoignez la ville de Paris - Accueil](#)

Devront être impérativement joints les documents suivants :

- Votre carte nationale d'identité ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée ; (il vous est possible d'utiliser le modèle CV permettant de présenter votre parcours professionnel à remplir, téléchargeable sur www.paris.fr/recrutement.)

Les candidats sont invités à joindre tout document utile (lettre de motivation, permis B souhaité)

MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET INSCRIPTION PAR VOIE SPECIFIQUE :

La ville de Paris organise également un recrutement des fossoyeur euses par voie spécifique, réservé aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi, notamment aux travailleurs en situation de handicap.

Les dates d'inscription au recrutement par voie spécifique sont identiques à celles du recrutement par voie générale. **Un délai supplémentaire de 15 jours est accordé** pour le dépôt des dossiers.

Ce recrutement est conditionné au nombre de postes vacants, aux compétences recherchées et à la compatibilité du handicap avec le poste souhaité.

Vous pouvez candidater selon les modalités décrites ci-dessous. Les inscriptions aux deux voies de recrutement seront examinées en parallèle.

➔ Par internet :

<https://recrutement.paris.fr/recrutement/jsp/site/Portal.jsp?page=offre&view=recrutementSpecifique>

ou par formulaire de candidature par voie spécifique à retirer et à déposer à l'adresse suivante :

Ville de Paris - Direction des ressources humaines – bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris

Pour être enregistrée et afin d'étudier votre candidature, votre inscription doit comporter impérativement les documents suivants :

- Votre carte nationale d'identité ;
- Le formulaire de candidature rempli
- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée ; (il vous est possible d'utiliser le modèle CV permettant de présenter votre parcours professionnel à remplir)

L'ensemble de ces documents sont téléchargeables sur le lien suivant :

<https://www.paris.fr/pages/le-recrutement-des-travailleurs-en-situation-de-handicap-4674>

Vous devez également joindre le document attestant que vous êtes bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH, RQTH, AAH, carte mobilité inclusion mention invalidité, etc.)

Les candidats sont invités à joindre tout document utile (lettre de motivation, permis B souhaité

MODALITES DES EPREUVES PAR VOIE SPECIFIQUE

Les candidats dont le dossier est recevable (après sélection) seront convoqué e s pour passer les épreuves d'admission :

- Une épreuve orale : Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à occuper l'emploi
- Une épreuve pratique : mise en situation professionnelle

Les candidats nécessitant des aménagements d'épreuves doivent joindre un certificat médical récent, à compléter et à télécharger sur le site www.paris.fr/recrutement, établi par un médecin agréé-e, précisant la nature des aménagements d'épreuves.

La liste des médecins agréé-e-s est disponible auprès du centre de gestion de votre département ou consultable à l'adresse suivante : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-france>

Les résultats seront communiqués individuellement par voie postale ou par mail.

En cas de réussite, les agents recrutés le seront en qualité d'agent contractuel pour une période d'un an, renouvelable une fois. À l'issue de cette période, ils sont titularisés, sous réserve d'avoir fait preuve de leur aptitude à exercer leurs fonctions.

En cas de difficulté pour l'inscription en ligne, nos équipes vous accueillent à l'adresse suivante :

Ville de Paris - Direction des ressources humaines – bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 excepté les samedis, dimanches et jours fériés.